

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 avril 2019 s'est réuni le lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de CAMPS Brigitte à HOSPITAL Michel, de BROUILLON Hervé à CALZAVARA Martine, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

C.04

Projet de la plage à Coussan

M. le Maire rappelle que la ville de Marmande a la volonté de dynamiser son potentiel de développement touristique respectueux de l'environnement . Ce projet porte la double ambition de valoriser et préserver les deux rives du fleuve, tout en favorisant les connexions et itinérances entre les deux .

L'amélioration régulière des aménagements de la Filhole en faveur des promeneurs et amoureux de la nature d'une part permet de renforcer son rôle de poumon vert de la ville, sur une superficie de offerte aux promeneurs, sportifs, badauds et simples amoureux de la nature

L'utilisation et l'aménagement de l'ancienne gravière de la SOEM sont désormais envisagés , à travers plusieurs étapes

- La création d'un lieu de baignade surveillée et protégé en bordure de fleuve, selon un plan élaboré pour respecter tant les conditions de baignade sécurisée que de préservation de la nature
- La création d'une aire de jeux indépendante de la plage

Une phase expérimentale sera organisée en été 2019 afin de vérifier l'intérêt du public pour cet aménagement léger, d'une part, et de déterminer les conditions de son accessibilité.

Elle supposera :

- La réalisation d'un accès à la plage, passant par la construction d'un escalier en bois démontable destiné à franchir, sans la modifier, la dune existante
- La réalisation, sur un chemin de terre existant, d'une voie d'accès pompier (véhicule de secours nécessaire en cas d'accident lié à la baignade)
- La création d'une structure temporaire de restauration légère

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Prend acte du projet de création d'une plage à Coussan.


Autorise M. le MAIRE à réaliser les travaux d'aménagements nécessaires à cette opération.

Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2019.

Votants : 33 Abstention : 06 (J.HOCQUELET, F.FIGUES, S.BORDERIE, C.CILLIERES, M.CERUTI, K.BRETAGNE) Exprimés : 27 Contre : 00 - Pour : 27
Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 7 mai 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



The image shows a circular official seal of the Mayor of Marmande, Lot-et-Garonne, with a star and the text 'MAIRIE DE MARMANDE Lot-et-Garonne'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 15/05/19
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15/05/19...

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



The image shows a circular official seal of the Mayor of Marmande, Lot-et-Garonne, with a star and the text 'MAIRIE DE MARMANDE Lot-et-Garonne'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.